

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 27 décembre 2024 modifiant l'arrêté du 28 juillet 2021 fixant les dates de commencement et de fin de l'expérimentation de la circulation inter-files

NOR : INTS2434430A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,

Vu le code de la route ;

Vu le décret n° 2021-993 du 28 juillet 2021 portant expérimentation de la circulation inter-files, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 28 juillet 2021 modifié fixant les dates de commencement et de fin de l'expérimentation de la circulation inter-files ;

Considérant qu'aucune raison ne s'oppose à la prolongation de l'expérimentation de la circulation inter-files,

Arrête :

Art. 1^{er}. – A l'article 1^{er} de l'arrêté du 28 juillet 2021 susvisé, la date : « 31 décembre 2024 » est remplacée par la date : « 31 juillet 2025 ».

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 27 décembre 2024.

Pour le ministre d'État et par délégation :
La déléguée à la sécurité routière,
F. GUILLAUME